



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Février 1998

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Plan de mesures d'urgence

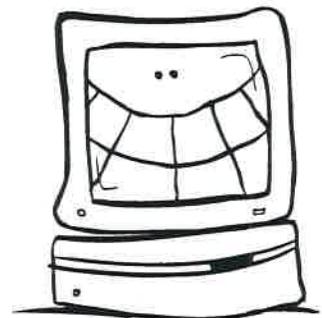
A la suite des récents événements survenus dans la région de Montréal et de la Montérégie, la municipalité, à sa dernière réunion, a mis sur pied un groupe de travail en vue d'actualiser son plan de mesures d'urgence. En effet, bien que nous ayons déjà un plan d'urgence en cas de sinistre, il nous est apparu opportun de le mettre à jour en vérifiant les coordonnées des divers intervenants, la liste des personnes à motricité réduite, l'inventaire des équipements disponibles dans la communauté, etc.



Membres du groupe de travail:
Hélène Blais
Denis Chatigny
Harold Noël

Si un tel projet vous intéresse, joignez-vous à nous; nous serons ravis de vous compter parmi nous.

Mireille Morency
conseillère responsable
828-1262 (rés.)
521-5118 (bur.)



Internet

La procédure demeure la même pour les internautes de la bibliothèque «La Ressource»: réserver une période d'une heure en vous présentant sur place.

Yahoo!

La Croix-Rouge Canadienne s'installe à l'île

Les services de protection des incendies de l'île d'Orléans ont demandé à la Croix-Rouge Canadienne d'implanter un service de **Secours aux sinistrés** pour venir en aide aux personnes victimes de sinistres de petite et moyenne envergure. Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles dans chaque municipalité.

Le rôle des bénévoles est d'apporter une aide temporaire de 48 à 72 heures qui consiste à procurer aux sinistrés, dont la résidence est devenue inhabitable, un lieu d'hébergement et, lorsque nécessaire, des produits alimentaires de base et des vêtements propres.

Tous les frais générés par la prestation des services de secours aux sinistrés sont assumés par la Croix-Rouge. Une formation sera donnée par des gens de la Croix-Rouge. Les personnes intéressées par un complément d'information peuvent appeler Alain Turgeon, ass. chef pompier Saint-Pierre au 828-2752
Service de protection des incendies Saint-Pierre

Musée Félix-Leclerc

Le 24 février prochain à 20 h au sous-sol de l'église de Saint-Pierre, j'aurai l'occasion, au nom de la fondation Félix-Leclerc, promoteur de ce projet, accompagné du conseil de la fabrique de Saint-Pierre et d'un représentant de la SODEC, d'informer la population de Saint-Pierre et ses paroissiens de tous les aspects se rattachant à la réalisation du Musée Félix-Leclerc dans le bâtiment accueillant l'église de Saint-Pierre.

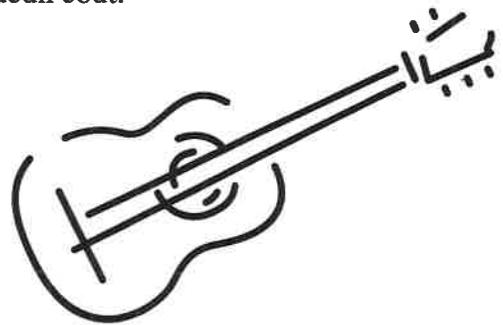
Ce projet culturel sera au service de tous les Québécois mais les retombées économiques profiteront en premier lieu à l'économie touristique de Saint-Pierre et de l'Île d'Orléans. Le Musée sera géré par la Corporation du musée le Tour de l'Île de Félix, *un organisme sans but lucratif*, dont le siège administratif est à Saint-Pierre. Les administrateurs seront des représentants de la fondation Félix-Leclerc, d'organismes, de citoyens de Saint-Pierre et de l'Île d'Orléans.

Il s'agit d'un projet évalué à près de 600 000 \$ avec un budget de fonctionnement annuel de 200 000 \$ à la troisième année d'opération. La fondation Félix-Leclerc s'engage à verser à la Corporation du Musée une

somme annuelle de 50 000 \$. Nous créerons une dizaine d'emplois directs et indirects en privilégiant les citoyens de Saint-Pierre et de l'Île d'Orléans.

En somme, qu'il s'agisse des travaux de transformation de l'église, du presbytère, de l'aménagement du terrain, de toutes les formes de sous-traitances possibles, des emplois créés au musée, les entreprises et les citoyens de Saint-Pierre et de l'Île d'Orléans seront les premiers sollicités.

Le parc qui sera aménagé à l'arrière de l'église sera accessible en tout temps en dehors des heures d'ouverture et de fermeture du musée aux citoyens de Saint-Pierre et cela, sans aucun coût.



Aperçu de ce que nous retrouverons au futur Musée Félix-Leclerc de Saint-Pierre

- Une exposition permanente reposant sur les acquisitions de la fondation Félix-Leclerc et la collection de la famille de Félix Leclerc.
- La production et l'accueil d'expositions temporaires contribueront à la mise en valeur de la littérature, de la chanson québécoise ainsi que du patrimoine de l'Île d'Orléans.
- Un programme d'activités et d'animation pour les clientèles scolaires et touristiques ainsi que pour les groupes du troisième âge: ateliers, conférences, films, etc.
- L'aménagement d'un futur «café-boîte à chansons»: lieu de mémoire de l'histoire des boîtes à chansons et des chansonniers du Québec et lieu d'expérimentation de l'art de la scène pour les artistes de la relève. Des ateliers de formation et d'échanges leur seront aussi offerts.
- Une boutique pour la diffusion et la vente d'objets d'art et de souvenir représentant Félix Leclerc ou l'un des éléments de son oeuvre littéraire et chansonnière.
- L'aménagement d'aires de repos et d'observation pour les visiteurs du Musée Félix-Leclerc.

Au plaisir de vous rencontrer le 24 février prochain,

Christian Bilodeau
président de la Fondation

Des jeunes partent pour le Nicaragua

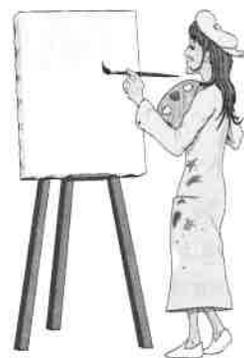
Un groupe de cinq filles de notre région partira à la fin mai 1998 pour une mission humanitaire au Nicaragua; leur séjour durera environ deux mois. Les cinq jeunes aventurières sont présentement étudiantes au niveau collégial.

La préparation à ce prochain voyage est sous la supervision du groupe Spirale, organisme non gouvernemental qui travaille principalement pour la ville de Nandaimé au Nicaragua. Depuis dix ans, cette organisation s'est donné comme mission de promouvoir et de réaliser des projets à caractère communautaire: construction d'un puits, aménagement d'un centre communautaire, garderie, centre médical, etc. Plusieurs groupes d'étudiants s'y rendent à chaque année.

L'objectif de ce nouveau projet consiste à divertir les jeunes nicaraguayens en leur apprenant à confectionner des objets qui leur resteront longtemps. L'équipe formée d'étudiantes tentera d'intégrer les petites filles nicaraguayennes dans les jeux car elles sont très souvent laissées-pour-compte.

Financièrement, chaque participante doit défrayer le coût de la préparation, du transport et de l'hébergement pour une somme d'environ 1 500.00 \$ par personne. Des activités de financement sont organisées dans le but de rendre possible ce projet.

Ce petit mot a pour but de solliciter votre aide et tout montant que vous voudrez bien verser sera le bienvenue. Si vous désirez plus d'information concernant les enjeux de ce prochain voyage au Nicaragua, vous pouvez communiquer avec l'une des cinq filles, **Mélissa Barette** au 828-9095.



Le portrait vous intéresse?

Portraitiste depuis une vingtaine d'années dans le Vieux-Québec, j'aimerais vous proposer une session intensive de dessin qui aura trait spécifiquement à la représentation du visage.

- Étude des proportions, ombre et lumière, gestuelle expressive, ressemblance ...; reproduction à partir de dessin, plâtre et modèle vivant.

Les cours se donneront au local des arts du centre communautaire Raoul-Dandurand de Sainte-Pétronille, les mardis ou jeudis (jour ou soir). Début des cours: 24 février.

* Cette activité, offerte en collaboration avec le comité des loisirs de Sainte-Pétronille, sera rendue possible si le minimum d'inscription est atteint.

Pour s'informer des coûts d'inscription, demandez Louise Jobin au **828-9593**

CLSC Orléans: troubles de sommeil et d'anxiété

Période d'inscription

La période d'inscription pour les ateliers **Harmonie** est présentement en cours. Rappelons que les ateliers s'adressent aux personnes de 55 ans et plus, résidant à l'Île d'Orléans et qui présentent depuis peu des troubles de sommeil et d'anxiété.

Ce programme est offert gratuitement et exclusivement aux personnes qui ne prennent aucune médication, qui en prennent seulement de temps à autre ou régulièrement mais depuis moins d'un an.

Pour inscription et renseignement:
CLSC Orléans, 828-2241



Autour de l'Île

Le journal «Autour de l'Île» sera à vos portes le **27 mars prochain**, avant la fête de Pâques. Veuillez noter que vous le recevrez une fois par saison en 1998, soit en mars, juin, septembre et novembre. Pour les autres mois, le *Beau Lieu* vous sera livré comme d'habitude. Vous êtes invités à adresser les articles que vous désirez faire paraître à la conseillère responsable du Beau Lieu, Hélène Blais (**date limite: 10 mars 1998**).

Comme pour toutes les parutions du journal « Autour de l'Île », il vous est possible d'acheter des espaces publicitaires en communiquant avec **Marie-Hélène Ouellet**, responsable de la publicité au numéro **828-9286** avant le **1^{er} mars**. Vous devrez adresser votre paiement pour ces annonces ainsi qu'un exemple du style de publicité que vous souhaitez voir publié. Merci de votre collaboration à ce journal qui se veut un outil de communication par et pour les gens de l'Île.

Note: Nous vous prions de faire parvenir le paiement de vos annonces avant la date de parution du journal, selon les tarifs ci-dessous. L'adresse du journal est le 515, route des Prêtres, Saint-Pierre, Î.O. G0A 4E0

Tarifs pour espaces publicitaires

- 2'' 1/4 x 2'' (horizontal): 25 \$ (35 \$ ext.de l'Île)
- 2'' 1/4 x 6'' (vertical): 70\$ (110 \$ ext.de l'Île)
- 5''x 2'' (horizontal): 55 \$ (90 \$ ext.de l'Île)
- 10'' 1/4 x 2'' (bas de page): 100 \$ (160 \$ ext.de l'Île)
- 1/2 page à l'endos de la page couverture: 275 \$ (400 \$ ext. de l'Île)
- 1/2 page de Publi-reportage: 350 \$ (475 \$ ext. de l'Île)

Si vous désirez acheter une petite annonce (annonce classée), svp écrire lisiblement et remettre ce coupon à la responsable du *Beau Lieu*. Merci.

Les annonces classées

Tarif de base par parution pour 20 mots: 5,00 \$

Suppléments (cochez)

- Mots supplémentaires: 0,25 \$ par mot
- Titre en caractère gras:** 0,25 \$ par mot
- Annonce encadrée**: 2,00 \$ de plus

Nom: _____

Téléphone: _____

Texte de l'annonce: _____



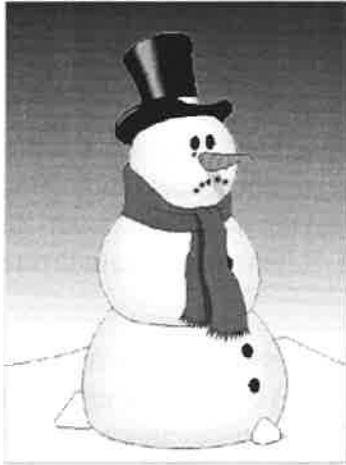
Dates à retenir:

✦ Avant le 1er mars pour la publicité
(à Marie-Hélène Ouellet
(828-9286)

✦ Avant le 10 mars pour la remise de vos communiqués
(à Hélène Blais)



SEMAINE DE RELÂCHE ANNULÉE!



La semaine de terrain de jeux d'hiver qui devait avoir lieu du 2 au 6 mars prochain au centre communautaire est annulée en raison du nombre insuffisant d'inscriptions.

C'est avec regret que le comité des loisirs a dû prendre cette décision. La semaine d'activités d'hiver doit s'autofinancer par les montants versés lors de l'inscription. Dans la dernière édition du Beau Lieu, les parents intéressés ont pu lire qu'ils avaient jusqu'au 15 février pour

inscrire leur(s) enfant(s). Un minimum d'inscription devient obligatoire pour que se tienne l'activité.

Les années passées ont prouvé à quel point cette semaine de jeux d'hiver était appréciée des enfants. Nous espérons vivement que ce projet ne tombe définitivement dans l'oubli.

En espérant revoir le sourire des enfants l'hiver prochain.

Raynald Fiset
pour le comité des loisirs



Le Beau Lieu

Rappel

Le Beau Lieu vous reviendra pour l'édition du mois d'avril. La conseillère responsable des communications, Hélène Blais, s'occupera d'acheminer les articles que vous souhaitez voir paraître dans la prochaine édition du journal *Autour de l'Île*. **Date limite pour la remise de vos communiqués: 10 mars**

L'équipe de rédaction du Beau Lieu

- * Hélène Blais
- * Gaston Lebel
- * Jacques Grisé
- * Raynald Fiset, rédacteur
(rayf@videotron.ca)

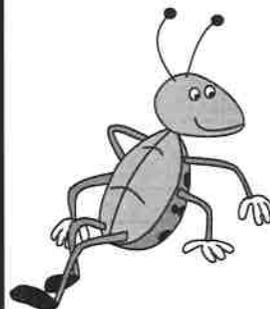
Marché aux puces jeunesse: dimanche 8 mars

Un marché aux puces réservé aux enfants s'organise présentement au centre communautaire Raoul-Dandurand. Les jeunes élèves, en congé pour la semaine de relâche, auront la possibilité de louer une table au coût de 5 \$ et profiter de l'occasion pour vendre leurs jouets, jeux de société, cassettes Nintendo, disques laser, etc...



Afin de profiter de cette belle occasion pour vendre ou encore pour échanger des articles, vous devez réserver une table en téléphonant à la conseillère responsable Anne Noël Deschamps au 828-9861.

* L'activité se tiendra si seulement un minimum de 5 tables à louer est atteint.



Bienvenue aux enfants et aux parents acheteurs!

Date: **dimanche le 8 mars 1998**
Endroit: Centre communautaire (grande salle)
Heures: de 12 h à 17 h
Coût pour la table: 5 \$